



SN PTATECT



## PETITION NATIONALE

Mesdames et Messieurs les représentants de l'Etat et des Collectivités Territoriales,

**LES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS NE VEULENT PAS ETRE PRIS EN OTAGE !**

Les personnels signataires dénoncent le climat politique et financier qui entoure le transfert des Parcs de l'Équipement issu de la loi 2009-1291 du 26 octobre 2009.

Les conditions de transferts vers les collectivités et les réorganisations issues de la réforme de l'État donnent peu de perspectives pour nos missions et nos métiers et elles ressemblent plus à un plan social qu'à de réels projets d'avenir.

### Dans les collectivités :

#### **Nous exigeons :**

Le maintien des missions de service public.

Le transfert global des parcs.

Une organisation spécifique Parc au sein des collectivités afin de préserver un outil de travail efficace et rendre un service optimum aux citoyens.

Des garanties d'avenir pour les OPA qui choisiront la Mise à Disposition Sans Limitation de Durée.

De bonnes conditions d'intégration dans la FPT pour que le maximum d'OPA opte avec des décrets garantissant un déroulement de carrière, le droit à la retraite, et le maintien de la rémunération.

La mise en place d'une concertation via un groupe de travail associant tous les interlocuteurs concernés.

Que la rédaction des décrets d'application de la loi assurent un réel avenir aux personnels.

#### **Nous dénonçons :**

L'utilisation du contexte de crise financière et économique pour refuser, dans certains cas, le transfert global du Parc (les salaires des OPA sont financés par leur activité),

Le contexte politique exacerbant les tensions entre l'État et les Collectivités sont particulièrement préjudiciables aux transferts globaux des Parcs,

Toute manœuvre et pression visant à tirer vers le bas et à freiner l'intégration des OPA dans la Fonction Publique Territoriale.

**Les OPA doivent avoir pleinement le choix de rester à l'Etat ou d'intégrer la Fonction Publique Territoriale et devenir fonctionnaires territoriaux.**

## Dans les services de l'Etat

### **Nous exigeons :**

Une réelle politique au MEEDDM autour des missions et des métiers des OPA.  
Le maintien de nos missions liées à nos métiers dans les services de l'Etat.  
Une organisation spécifique avec des directives et une charte nationale de gestion pour les OPA dans les DIR  
Des dispositions adaptées pour les OPA oeuvrant sur les bases aériennes qui se restructurent ou qui ferment.  
Un travail concret sur l'avenir des OPA dans les services de l'Etat en concertation avec les organisations syndicales.

### **Nous refusons :**

**Les restructurations qui visent à l'abandon des missions de service public,**  
**Tout recours aux opérateurs publics ou privés dans les secteurs routier et de navigation**  
**Toute régression du décret statutaire de 1965 des OPA visant à le minimiser.**

### **Nous dénonçons :**

Le passage en force du Ministère pour tout ce qui concerne les restructurations.  
L'absence de dialogue social.

**Des missions, des emplois, un statut et le choix de leur avenir**

## Sur l'aspect catégoriel

### **Nous exigeons pour tous les OPA:**

L'application immédiate des mesures catégorielles 2009 qui prévoyaient notamment la revalorisation des trois premières classifications : qualifiés, expérimentés, compagnons ;  
La revalorisation de la prime de rendement et son application dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ;  
L'application de toutes les mesures catégorielles prévues initialement dans le groupe de travail lors des négociations (prime d'ancienneté à 1% par an et intégration de la prime d'expérience, revalorisation de la grille de classification prévue dans nos précédentes réunions...).

## ***Le respect des engagements ministériels !***

Les OPA et personnels administratifs des parcs, signataires de cette pétition, refusent d'être pris au piège d'un contexte politique défavorable et d'une réorganisation de l'Etat menée tambour battant et à la hussarde.

Nous nous adressons à tous nos interlocuteurs qu'ils soient des collectivités ou des services de l'Etat pour leur dire notre détermination à préserver :

- nos missions de service public,
- nos métiers,
- notre statut pour ceux qui souhaitent rester à l'Etat,
- notre volonté d'intégrer la Fonction Publique Territoriale pour ceux qui le souhaiteront avec comme objectif prioritaire de rendre le meilleur service à nos concitoyens.

**Notre détermination est forte et nous emploierons tous les moyens pour mettre en œuvre nos légitimes revendications.**



